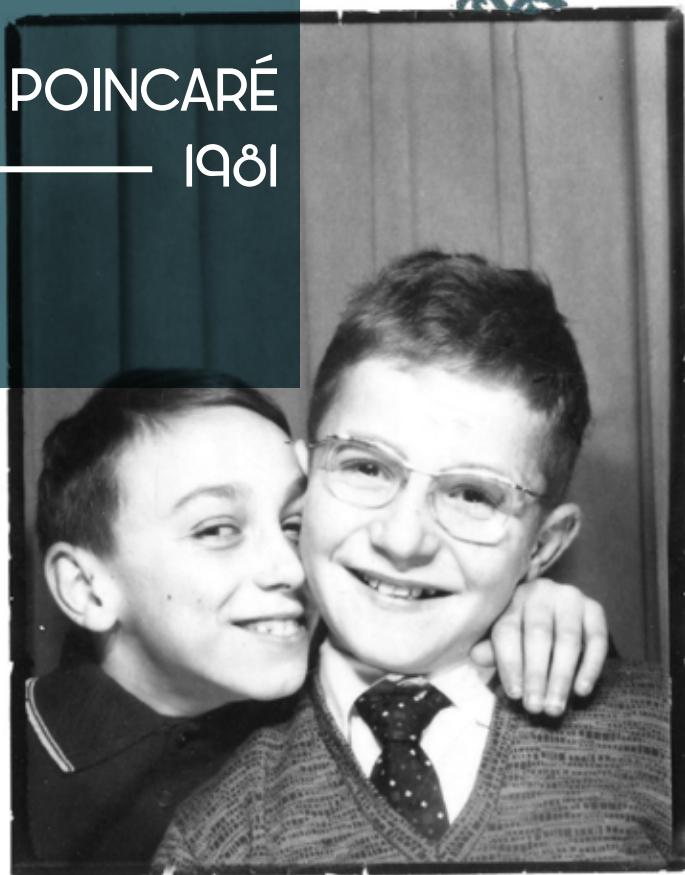


LES ENFANTS DU CLOS

LA FONDATION POINCARÉ
1947 ————— 1981



MUSÉE RAYMOND
POINCARÉ ———
————— SAMPIGNY



LES ENFANTS DU CLOS

LA FONDATION POINCARÉ
1947 ————— 1981



(Inspection de L'Assistance Publique
de la Meuse)

N° 19. — **Ouverture d'un orphelinat**

Bar-le-Duc, le 29 Juillet 1947.

Le Préfet de la Meuse,
à Messieurs les Maires du département.

J'ai l'honneur de vous informer que pour répondre au vœu du Président Raymond Poincaré, le département ouvrira à Sampigny le 1^{er} octobre prochain, un orphelinat destiné à recevoir des garçons, orphelins de père et de mère, âgés de 10 ans au moins, nés dans le département de la Meuse, et de préférence à Sampigny, ou dans le canton de Pierrefitte.

Ces garçons fréquenteront l'école publique de Sampigny et recevront en outre à la Fondation Raymond Poincaré, un enseignement permettant de les orienter vers l'école d'agriculture de Menil-la-Hornerne, ou un centre de formation professionnelle.

Les frais de pension et d'entretien réglable chaque année, seront à la charge des communes intéressées pour la partie non couverte par les revenus de la Fondation.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître d'urgence, si vous avez parmi vos administrés, des enfants susceptibles d'être admis dans cet établissement, et, dans l'affirmative, de m'adresser avant le 15 septembre, une demande d'admission, comprenant :

- 1° un bulletin de naissance de l'enfant ;
- 2° un engagement de supporter les frais de séjour et d'entretien ;
- 3° un certificat médical attestant qu'il est normalement constitué et indemne de toute affection contagieuse.
- 4° un certificat d'observations scolaires, délivré par l'instituteur qui devra donner son avis sur les possibilités intellectuelles de l'enfant, et son comportement moral.

Le Préfet de la Meuse,
E. TOUZÉ.

Bar-le-Duc — Imp. du Barrois. — 1750. ex.

P. 5	Préface
P. 6-7	Les Enfants du Clos - La Fondation Poincaré : 1947-1981
P. 8-10	Le vœu des Poincaré
P. 11-13	Année 1947 : les débuts de la Fondation Poincaré
P. 14-17	Les enfants du Clos & leur vie quotidienne
P. 18-19	Hygiène & encadrement
P. 20-21	Les enfants du Clos & l'église
P. 22-23	Les enfants du Clos & le village
P. 24-25	Les enfants du Clos - Saint-Nicolas & Noël
P. 26-28	Les lieux d'accueil de la protection de l'enfance en Meuse
P. 29-31	Et après ?
P. 32-35	Une classe Freinet
P. 36	L'école de Sampigny
P. 37	1981 : la fin de la Fondation Poincaré
P. 38-41	L'histoire du musée Raymond Poincaré
P. 42	Repères historiques
P. 43	Remerciements



Plus de 140 garçons, orphelins ou abandonnés, ont été accueillis et élevés au Clos de Sampigny, entre 1947 et 1981. Raymond Poincaré [1860-1934] et son épouse Henriette [1858-1943], en demandant qu'un orphelinat de garçons soit créé à leur mort au sein de leur résidence d'été, ont participé à l'engagement politique et moral de la société auprès des enfants pupilles de l'État.

L'exposition « Les enfants du Clos » du Musée Raymond Poincaré retrace cette histoire, intimement liée à celle du Département de la Meuse. De la vie du couple Poincaré à celle de ces enfants au quotidien, c'est une invitation à comprendre, à travers l'exemple meusien, l'évolution de la prise en charge des enfants défavorisés. C'est enfin une mise en lumière d'une facette peu connue de Raymond Poincaré, l'homme politique, et d'Henriette Poincaré, jugée à l'époque femme sulfureuse.

Cette exposition réunit des archives de l'administration publique, des témoignages des anciens pupilles et l'expertise du personnel de la Direction Enfance Famille et des Maisons départementales de la Solidarité. L'Assistance Publique, devenue ensuite la DDA88 et aujourd'hui l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), n'a jamais cessé d'expérimenter et d'adapter, depuis sa création, des solutions pour le bien des enfants et des parents.

Cette manifestation se veut également un hommage à ces enfants qui ont marqué ce lieu de leur empreinte.

Claude Léonard

Président du Conseil départemental de la Meuse



Couverture du journal scolaire « Le Clos », juin 1967.
Illustration réalisée par les élèves.

Pour mieux comprendre



Les pupilles de la Nation
sont des orphelins de guerre.

Il existe une différence entre les **pupilles de l'État** et les **pupilles de la Nation**. Définis en 1917, les pupilles de la Nation sont des orphelins de guerre. Ce statut n'impliquait pas un placement auprès de l'Assistance publique.

Les enfants peuvent être admis comme pupilles de l'État pour différentes raisons : filiation non établie – accouchement sous le secret par exemple –, parents qui les remettent à l'ASE en vue de cette admission, enfants orphelins ne disposant pas de tutelle ou encore enfants ayant fait l'objet d'une déclaration judiciaire de délaissement parental ou dont les parents ont fait l'objet d'un retrait de l'autorité parentale.

Ainsi ces enfants n'ont-ils pas de parents qui soient « en mesure de les prendre en charge ou d'assurer leur éducation, ni d'assurer leur bien-être. Ils bénéficient des mêmes mesures et fréquentent les mêmes établissements que les enfants placés. Ils peuvent faire l'objet d'une démarche d'adoption. »

Source : Code de la famille et de l'aide sociale, entré en vigueur en 1956.

À nos lecteurs

Au cours de la lecture de cet ouvrage, vous vous apercevrez que certaines photographies et informations sur les documents présentés sont floutées ou occultées. En effet, en respectant les règles de communicabilité des archives publiques et des documents personnels, le musée départemental Raymond Poincaré s'est engagé à « ne communiquer aucune information susceptible de porter atteinte aux intérêts protégés par la loi, notamment à la vie privée des personnes ».

LE VŒU DES POINCARÉ

Raymond et Henriette Poincaré se rencontrent à Paris en 1901. Ils sont alors âgés respectivement de 41 et 43 ans. Ils se marient civilement en 1904 puis religieusement en 1913, lorsque Raymond Poincaré devient président de la République (1913-1920).

Raymond et Henriette Poincaré font construire cette demeure à Sampigny, appelée le Clos, par l'architecte nancéien Charles-Désiré Bourgon, de 1904 à 1913. Passée la Première Guerre mondiale, pendant laquelle le Clos est fortement endommagé puis reconstruit, cette demeure devient un lieu de villégiature. Le couple y vient surtout l'été pour se reposer de la vie parisienne. Le couple n'a pas d'enfants.

Raymond et Henriette Poincaré entretiennent des liens très proches avec la population de Sampigny. Ils œuvrent pour la reconstruction du village, l'instruction et la santé des familles. Ils sont à l'origine ou parrainent plusieurs œuvres. Les pouponnières, appelées « Consultation de nourrissons », bénéficient de leur générosité.



Pouponnière (consultation gratuite des nourrissons de Sampigny) construite dans les années 1920.

Dans son testament du 23 septembre 1933, Raymond Poincaré fait le vœu que le Clos de Sampigny abrite après sa mort et celle d'Henriette, « *des orphelins de pères et de mère qui devraient, autant que possible, être nés en Meuse et de préférence à Sampigny ou dans le canton de Pierrefitte, de parents peu fortunés.* » Il est spécifié que cet établissement est destiné aux garçons.

Dans son codicille (acte ajouté à un testament pour le modifier) le lendemain, il écrit : « *J'avais fait précédemment un testament où je l'instituais [Henriette Poincaré] elle-même légataire universelle de toute ma propriété. C'est elle qui m'a prié de renoncer à cette idée et de laisser mes biens au Département pour créer un orphelinat. Je tiens du moins à ce que de son vivant elle conserve nos revenus actuels. Nous avons toujours mis tout en commun. Elle est comme moi sollicitée de toutes parts. Elle a des secours à donner, des œuvres à entretenir. Il est bien juste qu'elle garde les ressources nécessaires.* »

La Fondation Poincaré est ainsi le fruit de leur dernière volonté.

Pour mieux comprendre



Une **œuvre** est une organisation religieuse ou laïque ayant pour mission de venir en aide à certaines catégories de personnes. La plus connue et ancienne dans le domaine de la protection de l'enfance est l'œuvre des Enfants Trouvés, créée par saint Vincent de Paul et les sœurs de la Charité à Paris à la fin des années 1630.

Une **pouponnière** désigne, dans les années 1920, un lieu pour la consultation gratuite des nourrissons. Henriette Poincaré est présidente de celle de Sampigny.

Le terme de pouponnière désigne aujourd'hui exclusivement les lieux d'accueil pour les très jeunes enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Il existe à ce jour trois pouponnières en Meuse : aux Islettes, à Belleville-sur-Meuse et à Bar-le-Duc (**voir carte p.27**). Les enfants y sont accueillis 24h sur 24.



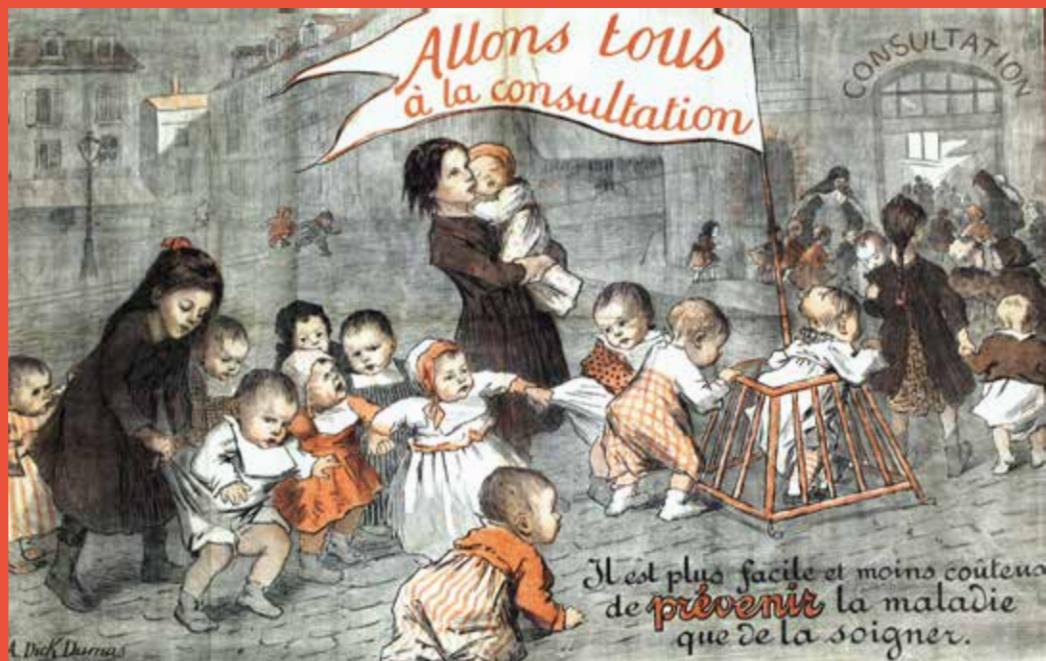
Geoffroy Jean, *La goutte de lait de Belleville*, fin 19^e siècle, CCO Paris Musées / Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, Petit Palais. Pour lutter contre la mortalité infantile, « La Goutte de Lait » distribuait du lait stérilisé aux familles dont la mère ne pouvait pas nourrir son enfant au sein.

Les origines de la protection de l'enfance

La III^e République (1870-1939) met en place une série de mesures pour protéger les enfants victimes de mauvais traitements. La loi du 24 juillet 1889 traite pour la première fois de l'abandon moral des enfants, de la maltraitance et prononce la « déchéance de la puissance paternelle » (terme utilisé jusqu'en 1970). Cette dernière est assouplie en 1921 avec l'introduction de la déchéance partielle et, en 1935, avec l'introduction de l'assistance éducative.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les esprits sont marqués par l'idée d'enfance en danger. Des mesures sont mises en place pour garantir à tous un avenir sécurisé et pour accompagner en cas d'accidents de la vie. Parmi les mesures phares on trouve : la création de la **Sécurité sociale**, la création du métier de **juge des enfants** et la mise en place de la **PMI (Protection Maternelle et Infantile)**.

La PMI est directement héritée des « consultations de nourrissons ». Aujourd'hui, le service de PMI du Conseil Départemental de la Meuse, se trouve au sein de chacune des **11 Maisons Départementales des Solidarités (MDS)** du Conseil départemental. Les consultations sont gratuites et ouvertes à toutes les familles quelle que soit leur situation sociale et financière, pour les enfants de 0 à 6 ans. En 2018, 1939 consultations ont eu lieu sur 13 sites d'accueil différents du Département.



Affiche « Allons tous à la consultation », vers 1920
© MUS – Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.



Carte postale de la pouponnière Lucien Poincaré à Saint-Mihiel, 1933, collection particulière.

Marie-André Poincaré (née Georges), la belle-sœur d'Henriette, est présidente d'un complexe réunissant une crèche et une pouponnière pour « les petit Lorrains que leurs mères ne peuvent élever elles-mêmes ». Cet établissement, créé en 1921, se situait au sein de l'ancien collège Ligier Richier, puis à l'hôpital Sainte-Anne de Saint-Mihiel.

ANNÉE 1947 : LES DÉBUTS DE LA FONDATION POINCARÉ

La question du budget

En 1947, la **Fondation** Poincaré ouvre ses portes.

L'équilibre budgétaire n'est pas simple à trouver entre la problématique du fonctionnement d'une telle structure à Sampigny, les besoins du territoire en matière de protection de l'enfance et le respect absolu du vœu de l'ancien président. Les revenus provenant du legs Poincaré permettent de dégager un budget de fonctionnement pour un effectif de 15 enfants.

En 1947, ces revenus s'élèvent à 100 000 francs. Ils proviennent de la vente des objets et des propriétés des Poincaré, de l'exploitation de leurs anciens bois et des bénéfices des droits d'auteur sur les livres de Raymond Poincaré.

Aux revenus s'ajoute la participation des collectivités et des familles, grâce à un prix de journée, équivalent à 170 000 francs par an. Les dépenses (traitement du personnel et frais de fonctionnement) sont estimées à 300 000 francs pour une année.

1. Plan des bois de Courcelles, Archives départementales de la Meuse, 2254 W 10.

En Meuse, Raymond Poincaré possédait presque 120 hectares de fermes, terres exploitables et bois sur les communes de Stainville, Courcelles-aux-Bois [devenue Courcelles-en-Barrois en 1935], Lignièrres-sur-Aire et Nubécourt, achetés entre 1911 et 1913.

Il s'agissait de bois de résineux [pins noirs d'Autriche, pins sylvestres, sapins et mélèzes]. Leur exploitation permet de dégager des revenus pour la Fondation au-delà des années 1960. En 1961, 10 000 pins noirs d'Autriche sont plantés à Courcelles [extrait du conseil de surveillance du 23 juin 1961].

2. Extrait du bulletin officiel du Département de la Meuse, Archives départementales de la Meuse, juillet 1947, 2254 W 10. Certains passages sont tirés du testament de Raymond Poincaré, écrit 14 ans auparavant.

3. Coupure de presse de 1946 sur le legs de Poincaré : RP_2001.25031, Musée Raymond Poincaré.



La Direction

L'arrêté préfectoral désigne l'établissement comme un « *centre de préapprentissage et d'orientation professionnelle placé sous l'égide de la **Direction Départementale de la Population*** ». Les orientations de la Fondation sont décidées par son conseil de surveillance. Le premier directeur de la Fondation est M. Georges Vachet, instituteur à la retraite de l'école de Void.

Au début de la Fondation, la discipline y est très stricte. Seuls les pupilles garçons aux bons résultats scolaires sont acceptés. Ils fréquentent l'école communale et sont amenés à s'orienter soit vers l'agriculture (la poursuite de la formation s'effectue à Ménil-la-Horgne) soit vers l'artisanat et l'industrie dans des centres d'apprentissage. L'important est d'être autonome le plus rapidement possible.

Dans les années 1950, le personnel de la Fondation se compose de la femme du directeur, Mme Vachet, la « surveillante-chef », d'une surveillante-lingère et d'une cuisinière. Ces deux dernières sont des jeunes filles de l'Assistance publique ou des jeunes filles de Sampigny. Ces emplois sont de courte durée, généralement avant le mariage.

Les anciens gardiens du Clos qui avaient connu Henriette sont rapidement contraints de partir du fait de mésententes. Un jeune garçon, ancien pupille, devient homme à tout faire. Il s'occupe du jardin, du chauffage et emmène les enfants à l'école du village.



Pour mieux comprendre

Une **fondation** est un établissement créé par voie de donation ou de legs d'intérêt public et/ou d'utilité sociale. Les Poincaré ont souhaité créer une fondation, gérée par le Département, et non pas léguer leur maison à une œuvre de bienfaisance religieuse.

Ce choix s'explique sans doute par leurs idées laïques et également par le fait que Raymond Poincaré fut toujours impliqué dans la vie locale (point de départ de sa carrière politique) : il fut élu conseiller général dès 1886, réélu encore l'année de sa mort en 1934, et président du Conseil général de la Meuse en 1910 et en 1920.

Le **directeur départemental de la Population** était un agent d'État, responsable dans l'ensemble du département de tous les pupilles de l'État. Il décidait de leur orientation, de leur changement de nourrice et donnait son assentiment pour le mariage (avant la majorité de 21 ans). Le directeur de la Population jouait bien un rôle de parent, souvent à l'autorité moralisatrice.

Entre enfermement et charité jusqu'en 1945

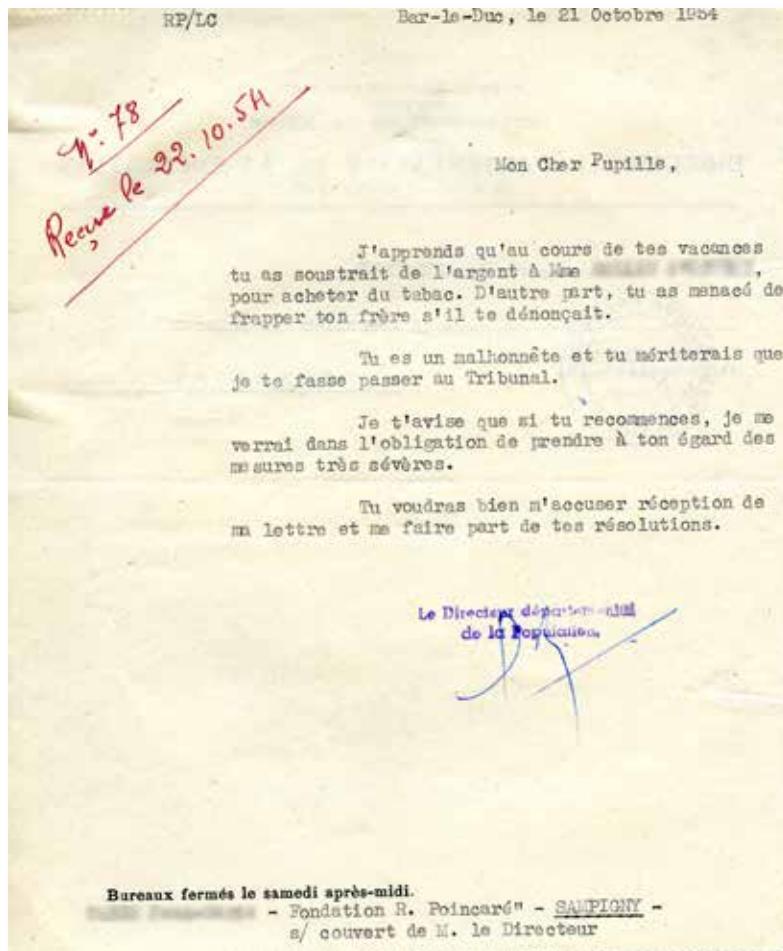
Les bagnes d'enfants et les colonies pénitentiaires agricoles ont perduré jusqu'en 1946, soit un an avant l'ouverture de la Fondation Poincaré. Des enfants jugés pour délinquance y étaient envoyés. Une de ces colonies pénitentiaires a existé en Meuse au 19^e siècle (de 1856 à 1882), à la ferme de Naumoncel, sur la commune de Senon (voir carte p.27).

Les autres enfants, abandonnés ou orphelins, étaient placés « en apprentissage » chez des particuliers, agriculteurs ou artisans, moyennant un dédommagement de l'État. Ils pouvaient aussi être placés dans des hospices ou des asiles d'aliénés comme à Fains en Meuse, dans des orphelinats religieux (le plus connu est le réseau du Bon Pasteur, pour les filles orphelines et rebelles) ou dans des orphelinats laïques.

Ces derniers pouvaient prendre la forme de fondations ou d'associations créées par des philanthropes bourgeois. Ces philanthropes avaient une préférence pour les enfants orphelins, moins pour les enfants abandonnés et vus comme difficilement contrôlables.

Au 19^e siècle, dans l'Essonne, le pasteur Athanase Coquerel crée un orphelinat, auquel était adjointe une école d'horticulture, financé par Louis Blanc (député de la III^e République) et Victor Hugo, l'homme qui a écrit :

Ouvrez des écoles,
vous fermerez
des prisons



Lettre du directeur départemental de la Population à l'un de ses pupilles
21 octobre 1954, Archives départementales de la Meuse, 565 W1.

LES ENFANTS DU CLOS



« De service » avec la cuisinière, cuisine de la Fondation. 1967. collection particulière.

Qui sont les enfants du Clos ?

Par son testament, Raymond Poincaré avait demandé à ce que les garçons accueillis au Clos fassent des études, afin d'augmenter leur chance de réussite : « *Ils suivront l'enseignement de l'école de Sampigny jusqu'à l'obtention de leur certificat d'études. Ils seront ensuite placés dans la région ou dans une région voisine pour faire, selon leur aptitude, un apprentissage,*

soit agricole, soit industriel, dont les frais, s'il en est, incomberont à l'Œuvre. Les gains obtenus par leur travail seront déposés à la caisse d'Épargne sur des livrets individuels au nom des apprentis. »

Pour respecter son vœu, l'administration fait de cette résidence durant les premières années (1947 - 1960) un foyer pour pupilles méritants, sorte de maison d'excellence de l'Assistance. Ainsi les enfants sélectionnés sont retirés de leurs familles nourricières (leur famille d'accueil) pour faire leur internat. Cette décision relève du directeur de la Population et de l'assistante sociale du secteur. Mais ce second arrachement à leur nourrice a été vécu parfois comme une punition provoquant incompréhension et colère. Aujourd'hui encore certains en témoignent en avançant comme raison leur « trop fort caractère ».

Parmi les pupilles, un a une histoire tout à fait particulière : arrivé en 1944 à la gare de Bar-le-Duc, il fait partie des enfants de Lebensborn (pouponnière nazie). D'autres ont peut-être séjourné à la Fondation Poincaré, sans certitude pour l'instant.

Une semaine à la Fondation (1947-1960)

Les enfants étudient beaucoup. La vie est rythmée par les temps à l'école communale, les temps d'étude avec l'instituteur du village, M. Thomas, ou au Clos avec le directeur, M. Vachet, et des travaux dirigés dans le jardin de la propriété. Les élèves suspectés de ne pas réussir leur Certificat d'Études Primaires sont renvoyés. À partir de 1950, des ateliers de menuiserie et de ferronnerie sont installés afin d'encourager les bons résultats constatés. Ces cours d'initiation professionnelle ont lieu certains jeudis après-midi, après les leçons de catéchisme. Le dimanche, les enfants assistent à la messe le matin et vont au cinéma l'après-midi. Comme pour les autres enfants du village, les temps de loisirs sont rares. Le parc du Clos sert de cour de récréation. Le bois abrite rapidement plusieurs cabanes.

Le jeu de croquet des Poincaré est encore en place et une table de ping-pong est offerte aux enfants. Les enfants dorment au 2^e étage du Clos, sous les toits, dans les anciennes chambres des domestiques des Poincaré.

En 1960, d'importants travaux de rénovation sont entrepris : trois dortoirs sont aménagés au premier étage. Il y a une chambre jaune, une rouge et une verte. C'est l'époque du formica. La salle dite de la rotonde, ancien salon des Poincaré, avec vue sur la vallée de la Meuse, est la salle de jeu. On y trouve des lavabos, des casiers pour les affaires, une télévision, une cage pour des colombes et les nombreuses plantes vertes de Mme Maugain. La bibliothèque et l'armoire à jeux se remplissent. L'équipe joue beaucoup avec les enfants. Cette salle devient le lieu de vie de la Fondation.



Au photomaton, vers 1966, collection particulière.

L'équipe
joue
beaucoup
avec les
enfants.



Pour mieux comprendre

Le travail de nourrice est un travail très présent au 19^e siècle qui englobe deux réalités : la mise en nourrice des enfants en bas âge de la bourgeoisie et la mise en nourrice des enfants de l'Assistance publique (ceux qui sont sans parents). Ce travail de l'Assistance publique fournit un revenu et des bras pour aider à la maison ou à la ferme.

Les nourrices des garçons du Clos sont souvent des femmes plus âgées que leurs mères biologiques. Certaines sont veuves ou seules. Elles ont à leur charge leurs propres enfants en plus de leurs pupilles. Les garçons rentrent chez leurs nourrices le temps des vacances scolaires. Une nourrice de Loxéville s'est occupée de 32 enfants de l'Assistance. Parmi eux, deux sont passés au Clos dans les années 1950.

L'évolution vers le travail d'assistant familial

Après la Seconde Guerre mondiale, le travail des nourrices se professionnalise. Leur activité est prévue par le régime de la Sécurité sociale à partir de 1945. La fonction nourricière évolue vers une fonction de garde et de soins. Le nom de nourrice perdure jusqu'en 1977 pour devenir le **métier d'assistante familiale**, qui fait aujourd'hui l'objet d'un agrément (délivré par la PMI), de formations obligatoires et d'un diplôme d'État. La grande majorité des enfants confiés le sont pour une période temporaire. Les liens avec la famille d'origine perdurent. C'est un travail de concertation avec les professionnels de la protection de l'enfance afin de favoriser l'évolution de la situation vers un retour de l'enfant dans sa famille. Certains (les pupilles de l'État) sont placés dans une famille en vue d'un travail d'adoption.

De la culpabilisation morale à l'assistance éducative

Dans les années 1930, à Sampigny, des familles demandent l'assistance médicale gratuite pour leurs enfants. Celle-ci est refusée quand le père est considéré comme un « ivrogne invétéré » ou un « paresseux ». Les enfants payent encore alors pour leurs parents.

Depuis 1945, les évolutions ont été considérables. C'est un changement philosophique qui s'est opéré autour de la notion de fatalité.

Autrefois, le raisonnement était le suivant : les mauvais parents font des enfants qui seront de mauvais parents. Il faut donc extraire les enfants de ce milieu par une coupure totale. Cette pensée a perduré encore pour l'époque qui nous concerne mais en parallèle, depuis 1958, afin d'aider les parents dans l'éducation de leur enfant, il existe les interventions d'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO).

À partir des années 1970, les services privilégient toujours le maintien de l'enfant dans le milieu familial dit « milieu naturel ». Si toutefois le juge des enfants acte une décision de placement, c'est pour une durée de deux ans maximum (avec reconduction ou non en fonction de l'évolution de la situation familiale). Cela est spécifique à la France. Cette façon de penser est apparue aussi avec l'évolution de la psychologie infantile. Une nouvelle chance est donnée aux parents.

La place d'un enfant est considérée auprès de ses parents. Les lois se succèdent : 1958, 1959, 1986, 1989, 2002, 2007 puis 2016 pour toujours améliorer la prise en compte des besoins des enfants et la qualité de l'accompagnement des familles.

Un nouveau directeur à la fondation R.-Poincaré



A la prochaine rentrée des classes, la fondation Raymond - Poincaré de Sampigny sera administrée par de nouveaux directeurs.

En effet, à la suite du départ pour Bar-le-Duc de M. et Mme Frisquet, un changement de direction est intervenu : M. Marc Maugain, par arrêté du

recteur de l'Académie de Nancy, est nommé directeur de l'école autonome de perfectionnement (fondation R.-Poincaré).

Le nouveau directeur, antérieurement instituteur à Combrès-sous-les-Côtes, puis à Fleury-sur-Aire, était depuis six ans instituteur à l'école de perfectionnement de la rue des Minimes, à Verdun.

Mme Maugain exercera aux côtés de son mari les fonctions de maîtresse de maison, le ménage a 4 enfants.

Nous adressons à M. et Mme Maugain et à leurs enfants nos souhaits de bienvenue et un heureux séjour dans l'ancienne résidence du président de la République.



Les enfants dans le parc, en blouses grises,
photo prise d'un des dortoirs, 1968.
Collection particulière.



Enfant avec un avion, vers 1968.
Collection particulière.



Linogravures réalisées par les enfants du Clos.

Le 24 juin 1961

Madame,

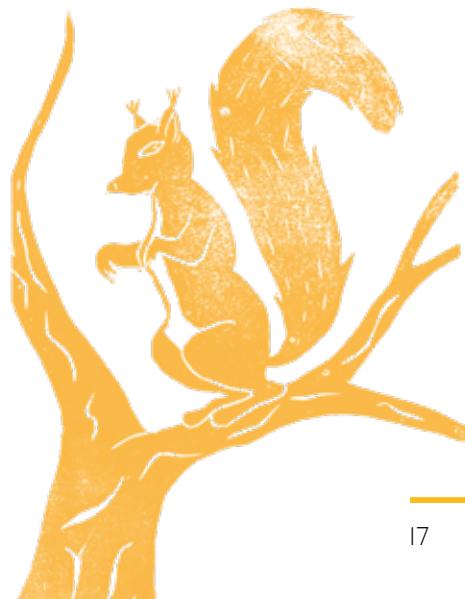
Le Conseil de Surveillance de la Fondation Poincaré, présidée par Monsieur le Préfet, a dans sa séance du 23 juin 1961, décidé de renforcer les contacts entre les éducateurs de la Fondation et les mamans nourricières des pupilles élèves de la Fondation

Il importe en effet que l'action éducative ne cesse pas pendant les vacances.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir aller chercher à la fondation votre pupille, ceci pour vous permettre de prendre contact avec Monsieur FRISQUET, directeur de la Fondation. Vous voudrez bien en cas d'empêchement l'en aviser étant entendu que la sortie a lieu le mercredi 28 juin et que mon pupille est à votre disposition 48 h avant et 48 h après cette date.

Vous trouverez ci-joint les bons de transport nécessaires pour votre voyage.

Lettre du directeur, M. Frisquet, demandant aux nourrices de se rendre au Clos.
Archives départementales de la Meuse, 196 W 43.



HYGIÈNE & ENCADREMENT

L'admission à la Fondation Poincaré se fait sous couvert d'une série de tests scolaires et de tests servant à définir le Quotient Intellectuel (Q.I.) de l'enfant. Les troubles caractériels sont aussi recherchés. Une équipe d'encadrants de la santé gravite autour des jeunes garçons : une assistante sociale de Saint-Mihiel, un médecin (au départ le Docteur Vuillaume, aussi conseiller général du canton de Saint-Mihiel) se rendent à la Fondation chaque mois ou en cas de crise : épidémie d'oreillons, bagarre qui tourne mal, etc. Une infirmière est attirée à Sampigny en cas de besoin. Elle vaccine les enfants contre la diphtérie, la variole ou encore dépiste la tuberculose (par cuti).

À partir des années 1960, une psychologue et une infirmière scolaire se rendent au Clos. Le directeur emmène les enfants chez le dentiste et le médecin à Commercy.

1. Certificat médical d'un garçon de la Fondation, collection particulière.

2. Relevé des pesées mensuelles des garçons pupilles de la Fondation, 1^{er} avril 1949, signé par le Directeur M. Vachet, Archives départementales de la Meuse, 196 W 42.

3. Chicotot Georges, *Le tubage*, 1904, œuvre conservée au Musée de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, © APHP/F. Marin

1

CERTIFICAT DE VACCINATION B.C.G.

NOM: _____ PRÉNOM: _____
DATE DE NAISSANCE: 12.1.52
ADRESSE: Fondation Poincaré à Sampigny
NOM ET ADRESSE DU MÉDECIN: _____

TESTS PRÉVACCINAUX

Nature	Date	Résultat
Scarlatine	5.12.52	négatif

VACCINATION OU REVACCINATION PAR LE B.C.G.

Méthode	Dose ou Liquide des vaccinations	N° de Lot	Date de Validité de vaccin.	Date de la vaccination
Injection	1/1000	502	18.12.52	2.1.52

TESTS POSTVACCINAUX

Date	Résultat
2.1.52	forte réaction

Signature du Médecin

2

1.49.1919
Pelou
forme et po



Pour mieux comprendre

Le quotient intellectuel (Q.I.) se mesure afin d'établir un âge mental des personnes. Pour l'entrée au Clos, les tests de Terman, de Cattell et le test mosaïque de Gille sont utilisés. Dans d'autres établissements de la Meuse, des instituteurs formés réalisent les tests Binet-Simon et Wisc. Ces tests permettent alors de catégoriser les enfants selon leurs résultats puis de les orienter vers le milieu scolaire adéquat. Les classes de perfectionnement accueillaient des élèves dont le quotient intellectuel calculé se situait entre 0,55 et 0,80 (ces enfants étaient qualifiés de « débiles légers »), ou des enfants « caractériels », qui perturbaient le fonctionnement d'une classe. Dans les années 1960, les psychologues n'identifient pas la débilité de la même

manière : pour certains il s'agit d'une déficience inscrite dans l'organisme, pour d'autres les causes sont l'environnement de l'enfant. Les classes de perfectionnement, jugées ségréгатives, évoluent vers les Classes d'Intégration Scolaire (CLIS), puis les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), pour une scolarisation ouverte et inclusive.

La vêture désignait le magasin départemental qui fournissait à chaque institution et famille nourricière, les vêtements nécessaires à l'enfant pris en charge. Aujourd'hui, la vêtur existe toujours mais elle prend la forme d'un budget alloué.

Les enfants seront logés, nourris, vêtus dans l'orphelinat comme s'ils étaient dans leur famille.

Raymond Poincaré, testament du 23 septembre 1933

Le régime alimentaire

M. Vachet : « Ex-gestionnaire d'hôpitaux militaires, je donne à mes pupilles la ration du grand régime ; le taux en est assez élevé pour fournir aux enfants tous les principes nutritifs nécessaires à leur entretien et à leur croissance. ». On parle de nourriture en ration d'entretien (c'est-à-dire permettant de ne pas grossir, ni maigrir). Dans le règlement, aucune sanction par privation de nourriture n'est admise. Une grande partie des provisions viennent des commerces de Sampigny comme les dizaines de litres de lait à aller chercher chaque jour à la ferme. Au fil du temps, l'alimentation des enfants est améliorée.

La vêtue

Un pupille de l'État, un « gosse de l'Assistance » est reconnaissable à sa pèlerine noire ou bleu foncé, son béret, ses godillots ou « galoches » portés sur des grandes chaussettes grises et une culotte courte. Cette organisation de la vie paraît à l'époque comme nécessaire mais elle stigmatise. Les numéros de matricules attribués aux enfants lors de leur admission par l'aide sociale, sont cousus sur les vêtements qui constituent leur trousseau. Les vêtements sont renouvelés tous les deux ans. Suite aux événements connus sous le nom de « Mai 68 » et à l'arrivée de Mme Maugain à la Fondation, c'est la fin de l'uniforme. Elle « s'arrangea » avec la vêtue pour que les enfants s'habillent différemment et selon leur goût.

FOUNDTION CLOIS POINCARÉ
SAMPIGNY

des Pécunies mensuelles au pupilles.

numéro	fin octobre	fin Mars	Gains
22	24. 100	24. 100	2. 100
22. 100	26. 100	26. 100	4.
25. 500	26. 200	26. 200	0. 900
25. 500	27. 500	27. 500	1. 900
31. 500	35. 500	35. 500	4.
26. 200	29. 500	29. 500	2. 500
33. 500	35.	35.	1. 700
31. 500	35. 500	35. 500	3. 500
27. 800	29. 800	29. 800	2.
35. 700	38. 500	38. 500	4. 800
38.	43. 900	43. 900	5. 900
30. 500	38. 800	38. 800	2. 500
40	44	44	4.
25. 500	27. 500	27. 500	2. 100

M. Vachet



Un garçon du Clos, avec pèlerine et godillots de l'Assistance, et un garçon du village avec le Père Noël vers 1956, collection particulière.

L'évolution des métiers des travailleurs sociaux

Le métier des assistants sociaux est né en 1932. Il est le résultat de l'évolution du métier de visiteuse né en 1919. Le métier est alors essentiellement féminin. Après la période des grands bouleversements sociaux des années 1968-1970, émerge le nouveau métier d'éducateur spécialisé.

Depuis les lois de décentralisation de 1982, le Département a la responsabilité de l'Action Sociale, qu'il met en œuvre au travers des 11 MDS réparties sur l'ensemble du territoire. Des professionnels de formation pluridisciplinaire y accueillent

et accompagnent les personnes et familles : infirmières puéricultrices de PMI, sages-femmes, conseillers en économie sociale et familiale, conseillers conjugaux, psychologues et référents à l'Aide Sociale à l'Enfance. En Meuse, on compte 725 professionnels œuvrant à la protection de l'enfance (comportant les 192 assistants familiaux). La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a, entre autres, pour objectif de lutter contre les disparités territoriales. Cette loi permet d'expertiser encore plus la prise en charge des enfants en apportant des outils d'évaluation et de coordination visant à recentrer le projet pour l'enfant sur ses besoins. Cela répond aux attentes des travailleurs sociaux qui demandent des outils et un langage commun pour évaluer le développement d'un enfant.

LES ENFANTS DU CLOS _____ _____ & L'ÉGLISE

La figure de l'abbé Rosemuller a marqué les esprits du village. Jouant un rôle d'encadrement et d'éducation de ses paroissiens, il est le fondateur de l'association *Aide à la préparation militaire* puis appelée *La Vaillante*.

Dans la salle Jeanne d'Arc sont projetés des films et se jouent des pièces de théâtre. Dans le parc attenant, à l'ombre du château d'Henriette de Lorraine, situé à Sampigny, a lieu la kermesse du village.

Les enfants de la Fondation se rendent au catéchisme le jeudi matin. La première communion et la communion solennelle ont lieu en mai ou en juin, après avoir passé l'examen de catéchisme. Cela concerne entre 2 et 5 pupilles par an. Le directeur de l'établissement joue parfois le rôle de parrain.

Sur cette photo, les 4 garçons de la Fondation portent le même costume qui leur a été prêté le temps de la cérémonie 1958, collection particulière.



Photographies, fin des années 1960
collection particulière.



Le jour de la communion était une journée très importante. La nourrice de l'enfant était invitée au Clos et un repas était donné avec les officiels : les conseillers généraux et l'exécuteur testamentaire.

À partir des années 1960 et de la création de l'école de perfectionnement pour enfants « inadaptés » au système scolaire, les leçons de catéchisme se font séparément pour les enfants du village et ceux qu'on appelle encore les « orphelins ». À la messe, les enfants de la Fondation restent à part. La méfiance à leur égard a perduré longtemps.



Extrait du journal scolaire « Le Clos »,
Archives départementales de la Meuse, 2207 W II.

LES ENFANTS DU CLOS & LE VILLAGE

Le Clos reste un espace fermé, à l'abri des regards et entouré d'un mur. Les entrées et les sorties sont contrôlées. Tout contact avec des personnes étrangères est interdit et le courrier est surveillé.

Les habitants du village de Sampigny se souviennent encore des « orphelins » descendant du château. « *Ils étaient toujours par deux, comme un couvent* », « *un grand, un petit* » pour faire les courses. Leurs seules sorties tous ensemble de la semaine sont le catéchisme et la messe. Parfois les rendez-vous médicaux viennent rythmer la semaine. Le personnel qui les encadre ainsi que leur famille sont appelés les « gens du château ».

Dans les années 1950 à 1970, la vie va bon train dans le village de Sampigny : trois boulangeries, deux boucheries, deux fromageries, un Familistère, un garage, sept cafés dont un hôtel et le *chemical depot*, qui dépend de la base militaire américaine de Verdun.



Lors des jours de kermesse de Sampigny, des tickets étaient donnés aux enfants de la Fondation afin qu'ils puissent s'amuser, collection particulière.



La boucherie Maupoix, années 1960, collection particulière.
Le fromager Collin offrait un cochon chaque année et M. Maupoix, boucher, venait au château le tuer et le préparer.



« *éclairs, tartelettes, brioches, millefeuilles, biscuits, kouglofs...*
Pluie de pâtisseries sur la Fondation », extrait du journal scolaire « Le Clos » 1968, collection particulière

La boulangerie Kichtgès offrait chaque dimanche midi des pâtisseries pour les enfants et le personnel.

La générosité des commerçants de Champagne a marqué les esprits. Des remises étaient offertes aussi par le coiffeur, l'opticien etc.

Publicité de la fromagerie COLLIN de Champagne, RP_2014.0.2, collection départementale, Musée Raymond Poincaré.



L'union des Coopérateurs de Lorraine de Bar-le-Duc, Archives départementales de la Meuse, 565 W1.



Pour mieux comprendre

Tous concernés

La protection de l'enfance concerne l'ensemble de la population. Cela se concrétise, par exemple, par les examens médicaux obligatoires à l'école tous les 3 ans, par la veille des services sociaux sur les risques de danger à dimensions psychologique et environnementale et à la vigilance demandée à tous les citoyens pour protéger les plus faibles de notre société.

Les enfants vivant en foyer, en Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS), sont intégrés à la société comme n'importe quel enfant. Le lieu de placement est leur lieu de vie mais ils vont à l'école et pratiquent individuellement des activités dans les clubs à l'extérieur.

Les foyers donnent aujourd'hui une image positive. Ce sont des lieux ouverts et non clos comme avant. C'est le cas de l'hôtel Bousmard, bâtiment historique à Saint-Mihiel, où les enfants

accueillent les publics et font visiter par exemple leur lieu de vie lors des Journées du patrimoine. Ils ont investi les lieux en décorant les chambres avec des couleurs modernes, mis des photos dans les lieux communs. Cette personnalisation rend l'accueil plus humain et vivant. L'image misérabiliste portée sur ces enfants tend à disparaître. Cependant le tabou de l'enfance malheureuse, maltraitée persiste dans nos sociétés. Les lois de protection pour assurer les besoins et droits des enfants, si difficiles à mettre en place, sont encore considérées, par certains, dans l'angle mort des politiques publiques. La loi de 2016 a réaffirmé le cadre de la protection de l'Enfance et s'articule autour de grandes orientations comme une meilleure prise en compte des besoins et des droits de l'enfant et l'amélioration du repérage et du suivi des situations de maltraitements, de danger.

LES ENFANTS DU CLOS ——— ——— - SAINT-NICOLAS & NOËL



Lettre en anglais d'Edna L. Miller, sur les préparatifs de Noël et l'achat des cadeaux pour les orphelins par des femmes américaines vivant à Saint-Mihiel ou Verdun, 1957, Archives départementales de la Meuse, 1A05 W 151.

Les temps de la Saint-Nicolas et de Noël restent dans notre pays des moments forts dans l'année, synonymes de fêtes à destination des enfants. L'Assistance, puis la D.D.A.S.S., aidée par des particuliers, organise ces fêtes de fin d'année pour les pupilles de la Fondation.

À Sampigny, saint Nicolas arrivait par le train puis se rendait à *La Vaillante* pour distribuer des cadeaux aux enfants du village, puis à la gendarmerie pour les enfants de gendarmes et enfin à la Fondation. La population enfantine est alors comme segmentée.

La vie de foyer

Les institutions meusiennes en charge des Maisons de l'Enfance (MDE) et des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) organisent un arbre de Noël avec spectacle et goûter pour les enfants accueillis. Un repas de Noël, avec les enfants ne bénéficiant pas de droits de visite chez leurs parents, est organisé. Selon l'âge des enfants accueillis, les voisins peuvent venir jouer le rôle de père Noël, le temps de faire une photo et de déballer les cadeaux.

LES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN MEUSE

Historique

Les hôpitaux et hospices accueillait autrefois les enfants trouvés, les orphelins, au même titre que les mendiants, les pèlerins, les malades, les aliénés, etc. Ces établissements étaient administrés par des congrégations religieuses. En Meuse, au 18^e et 19^e siècles, les sœurs Saint-Charles étaient très présentes dans les hôpitaux et les maisons de charité. Au 19^e siècle, des établissements furent créés spécialement pour les « orphelins » comme à Ligny-en-Barrois, l'orphelinat Napoléon I^{er} (fondé en 1845) et à Verdun, l'orphelinat Saint-Maur, fondé en 1895.

Au début du 20^e siècle, l'hôpital de Commercy comprenait une section d'orphelinat pour jeunes filles. Le Centre Sanitaire d'Argonne (créé en 1934 grâce au don d'un petit fils d'exploitant forestier - Émile Thomas Guérin - et au concours du Département de la Meuse) regroupait aux Islettes un préventorium, un aérium (pour enfants tuberculeux) et un foyer pour « jeunes filles en difficulté ». Cet établissement, devenu le Centre Social d'Argonne et aujourd'hui le SEISAAM, a aussi mis en place l'école de plein air de Montmédy en 1952.



Quelques chiffres actuels

Aujourd'hui, en France, **344 000 enfants relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance** (ASE). Plus de la moitié, soit **177 000 enfants**, est accueillie à l'ASE (décision de placement). Aujourd'hui, les pupilles de l'État (enfants sans parents) concernent une petite part des enfants relevant de l'ASE : autour de 2 778 enfants (environ 1,6 % des enfants accueillis).

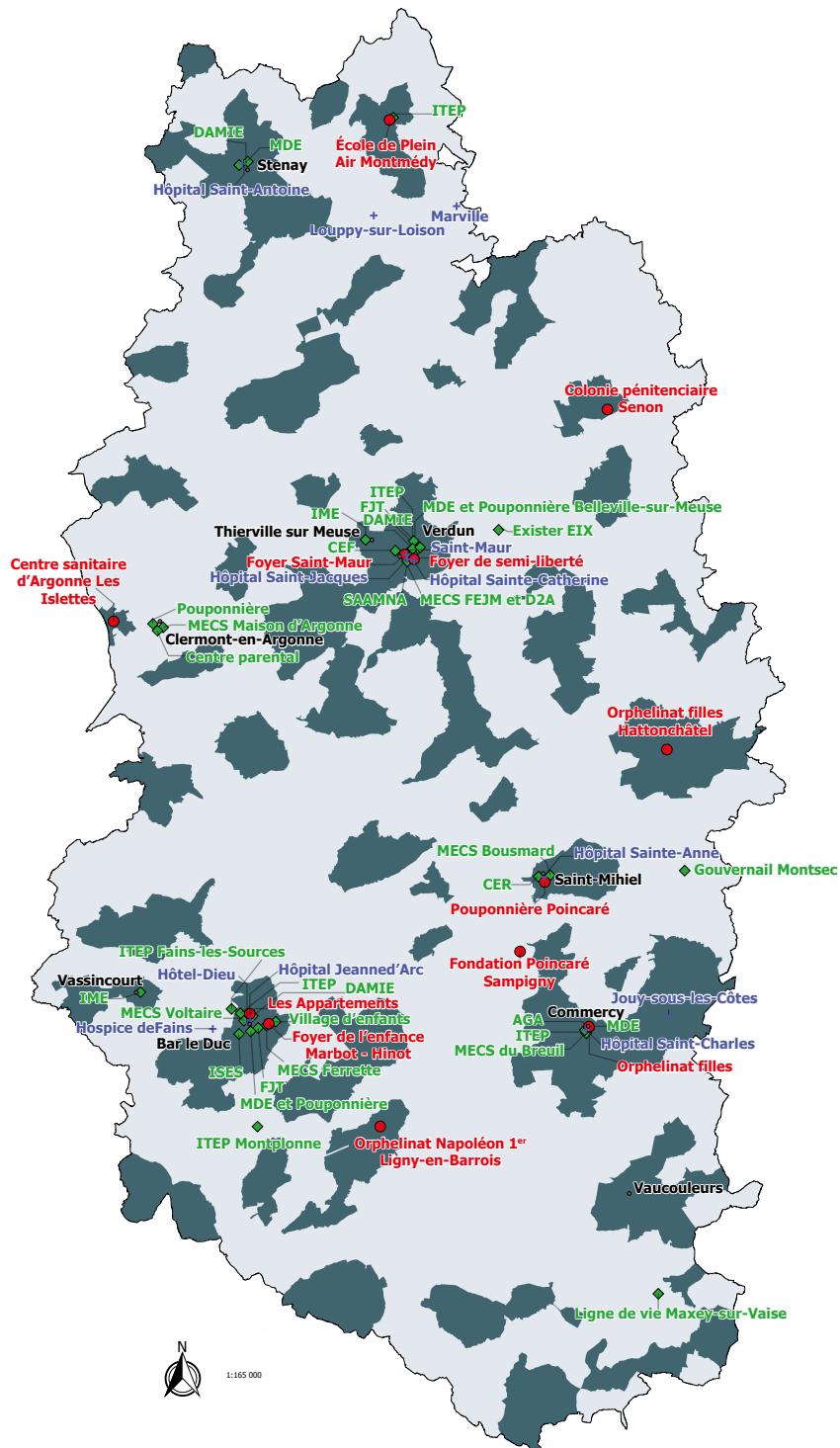
En Meuse, au 31 octobre 2019, les mesures de l'ASE concernaient **1482** enfants. **792 enfants** sont à ce jour **accueillis** à l'ASE et 690 familles bénéficient d'aides éducatives à domicile. 14 sont pupilles de l'État (soit 1,8 % des enfants accueillis).

Parmi les enfants accueillis par l'ASE, les Départements prennent en charge les **mineurs non accompagnés** (MNA). En Meuse, ils étaient 30 en décembre 2015, ils sont à ce jour **121** (soit 15,3% des enfants accueillis). Au même titre que les pupilles, ils sont sous tutelle de l'État.



Légende

- + Hôpitaux, hospices et maisons de charité - XIII^e - XIX^e siècle
- Des lieux d'accueil spécialisés : créations du XIX^e et XX^e siècle. Aujourd'hui fermés
- ◆ Les lieux d'accueil aujourd'hui pour enfants relevant de l'ASE ou de la MDPH
- Présence d'assistants familiaux
- Contour Meuse



1:165 000

Où sont accueillis les enfants confiés au Département aujourd'hui ?

La décision du placement d'un enfant relève soit d'un placement judiciaire (consécutif à une décision du juge des enfants) soit d'un placement administratif (à la demande des parents et/ou sur décision du Président du Conseil départemental). Le choix du lieu de placement est une prérogative du Conseil départemental. Il se fait autant que possible en fonction de la personnalité et des besoins affectifs de l'enfant, et aussi en fonction des places sur les lieux d'accueil. Ainsi, un enfant accueilli à l'ASE peut vivre :

- dans des foyers éducatifs appelés **Maison de l'Enfance** (MDE) ou des **Maisons d'Enfants à Caractère Social** (MECS). Ces lieux sont gérés par des institutions habilitées par le Département : le **SEISAAM** (Services et Établissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse), l'**AMSEAA** (Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) et la Fondation **Action Enfance** (concerne le **Village d'Enfants** à Bar-le-Duc) qui vise à accueillir des fratries.
- dans des lieux de vie adaptés à des pathologies comme par exemples les 6 **Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques** (ITEP) et les **Instituts Médico-Éducatifs** (IME) qui proposent des places d'internat.
- dans des lieux adaptés à des situations de crises comme l'**Institution Spéciale d'Éducation Surveillée** (ISES) de Bar-le-Duc ou encore le **Centre Éducatif Renforcé** (CER) de Saint-Mihiel et le

Centre Éducatif Fermé (CEF) de Thierville-sur-Meuse. Dans ces deux derniers établissements, des séjours de rupture sont organisés, en Lozère et en Roumanie.

- dans des structures de taille réduite comme **Gouvernail** à Montsec, **EXISTER** à Eix, **Ligne de vie** à Maxey-sur-Vaise, qui offrent un accompagnement plus individualisé.
- chez une des **192 assistantes familiales**, salariées du Département, accueillant 339 enfants.
- chez des **tiers dignes de confiance** (proches de l'enfant, autres membres de la famille). Cette solution d'accueil est renforcée depuis quelques années.

En fonction de la situation, des lieux et des modèles alternatifs ont émergé et continuent de s'inventer tel que le centre maternel devenu centre parental aux Islettes, où enfants et parents sont accueillis ensemble le temps d'un accompagnement social, d'hébergement et d'aide à la parentalité et bientôt un **Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant** (DIPADE), grâce à des interventions éducatives quasi-quotidiennes.

ET APRÈS ?

L'orientation professionnelle est une des préoccupations majeures du personnel encadrant de la Fondation. La majorité est orientée vers des écoles d'horticulture ou des centres d'apprentissage industriel (Saint-Dizier). Quelques-uns sont envoyés au collège grâce à des bourses.

Pour d'autre encore, à la sortie de la Fondation, c'est le retour à la ferme de la famille nourricière ou l'embauche à l'usine. Chacun son chemin... maçons, mécaniciens, tourneurs, cuisiniers, menuisiers, bouchers, cheminots, peintres, ouvriers chez Rhône Poulenc, monteurs en chauffage central, conducteurs de poids lourd, travailleurs en boîte de nuit, cadres aux PTT (ancien France Télécom) mais aussi délégués syndicaux, élus municipaux, entraîneur de l'équipe de foot, et surtout, maris, pères de famille, et aujourd'hui grands-pères.



En 1977, c'est la création de l'ADEPAPE de Meuse (Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance) (Pupilles de l'État et Assimilés), qui s'appelle aujourd'hui Coup d'Pouce 55. De son côté, l'ASE, par la loi de 2016, a renforcé l'accompagnement des jeunes majeurs. Sous forme de contrat, l'enfant, devenu un jeune adulte, peut être accompagné jusqu'à ses 21 ans.

1. « Les gars de la ville haute » [algérien, italien, yougoslave, polonais] et des éducateurs d'une association catholique, Montmédy, début des années 1960. L'été est l'époque des petits boulots plus ou moins légaux. 2. Au premier étage de la Tour Eiffel avant le tirage de la loterie nationale [premier voyage à Paris pour ces pupilles qui grandissent, avec eux trois filles du foyer Saint-Maur], début 1960. 3 et 4. Le service militaire, années 1968-1969. 5. La guerre d'Algérie, vers 1958.



6



8



7



11



9



10



12



13

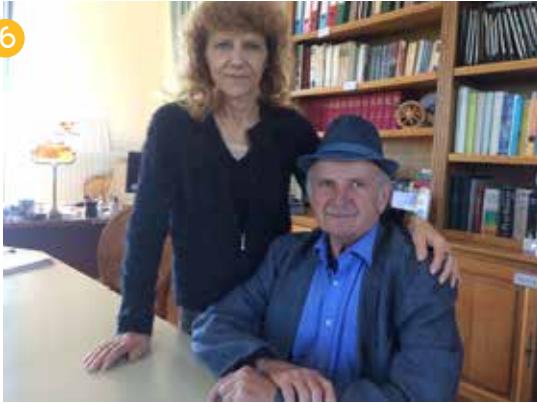


14

6. Le mariage, 1960. 7. Le mariage, 1969. 8. L'arrivée des enfants. 9 et 10. « Le besoin de bâtir », « Pour sa famille il faut quelque chose de solide ». 11. Directeur de colonie. 12. Lérrouville, au début des années 1990. L'ancien élève est devenu instituteur, puis directeur d'école. 13. Entraîneur de football, avec son fils dans l'équipe, Club Olympique de Châlons-en Champagne, mai 1995. 14. Cérémonie militaire, porte-drapeau au monument aux morts de Champagne, 2009.



15



16



17

15. Assemblée générale de l'ADEPAP. **16.** Le temps des témoignages pour préparer l'exposition, 2019. **17.** M. Roland Willocq reçoit la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite par décision du président de la République sur la proposition du ministère des solidarités et de la santé, 2016.



Pour mieux comprendre

La question de l'accès aux origines personnelles

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 a instauré la liberté d'accès aux documents administratifs et a permis aux anciens pupilles de l'État de pouvoir consulter leur dossier détenu par l'administration, à savoir alors la D.D.A.S.S. Ces documents sont aujourd'hui conservés aux Archives départementales mais la personne consulte son dossier avec un travailleur social. Selon les témoignages, ce dossier est bien souvent décevant car il contient peu d'informations.

Le cas des enfants nés dans l'anonymat

Il y a 30 ans, le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant par l'ONU affirme le droit de « connaître ses parents et d'être élevé par eux ». Or, en France, la rupture de filiation est légalisée quelques années plus tard. En 1993, l'accouchement sous le secret dit « sous X » fait son entrée dans le Code civil. Face à la pression croissante des enfants abandonnés à la naissance pour connaître leur histoire, la loi de 2002 « pour l'accès aux origines personnelles des personnes adoptées et pupilles de l'État » a tenté de proposer un compromis.

Cette loi maintient la possibilité d'accoucher anonymement mais crée le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP).

Parmi les missions de ce conseil, une est de rendre visite à la mère de naissance pour l'inviter à laisser des informations à l'enfant, voire son identité, sous pli fermé.

Cette question divise nombre d'associations et soulève d'autres débats dans la société : la PMA et l'anonymat des donneurs de sperme, ou encore les évolutions génétiques avec la démocratisation de l'accès aux tests ADN.

En France, fin 2017, sur les 2778 pupilles de l'État, 31% sont nés sans filiation (accouchement « sous X » et « trouvés dans un lieu public »), soit environ une naissance sur 1000.

Certificat d'origine, avec numéro de matricule, Archives départementales de la Meuse, 165 W I



UNE CLASSE FREINET

À partir de 1960, la Fondation Poincaré accueille une classe de perfectionnement pour des pupilles dits caractériels ou présentant des retards scolaires. Soucieux de motiver leurs élèves dans l'apprentissage, les enseignants du Clos se tournent vers les pédagogies nouvelles, en particulier les méthodes Freinet.

Célestin Freinet (1896-1966)

Grièvement blessé par balle au poumon en octobre 1917, Célestin Freinet en garde des séquelles sa vie durant. Jeune instituteur, il est alors confronté à des difficultés respiratoires qui l'empêchent de parler trop longtemps et d'adopter le comportement traditionnel des gestions autoritaires de la classe.

Il modifie donc son enseignement pour substituer à la parole du maître l'activité de l'élève. Il se documente sur les expériences d'« Éducation nouvelle » d'Adolphe Ferrière avec lequel il noue une profonde amitié. Mais celles-ci ne lui semblent pas adaptées à la classe rurale où il enseigne. Il crée donc des pratiques pédagogiques dans lesquelles se reflète sa volonté de promouvoir une éducation différente de l'enfant pour changer la société.



Classe de Commercy où était appliquée la pédagogie Freinet, années 1966-1973 © Michel Nicolas

L'école a dressé des écoliers.
Elle a oublié de préparer des hommes.

Célestin Freinet, discours à des parents sur la Pédagogie nouvelle prolétarienne

Sa pédagogie

Pour Célestin Freinet, apprendre et questionner le monde sont des activités naturelles chez l'enfant. Si le maître, conscient de cette soif de connaissances, organise le travail pour y répondre, il passionne ses élèves qui s'impliquent totalement dans le travail. Les besoins d'autorité et de discipline n'ont donc plus lieu d'être.

Il repense l'aménagement de l'école et de la classe. À l'extérieur, il la veut proche de la nature, en installant un jardin, un verger et un espace d'élevage. À l'intérieur, il fait disparaître l'estrade sur laquelle était installé le bureau du maître, en position de domination, face aux élèves. Il installe, dans une salle commune, des tables pour les ateliers manuels (menuiserie...) et spécialisés en documentation, expression et expérimentation.

Pour découvrir le monde, il instaure la classe-promenade au cours de laquelle les élèves pratiquent l'observation et l'étude du milieu local, naturel et humain.



L'instituteur Albert Escriou, classe de Commercy où était appliquée la pédagogie Freinet, années 1966-1973 © Michel Nicolas



Enfant dessinant, classe de Commercy où était appliquée la pédagogie Freinet, années 1966-1973 © Michel Nicolas

Il passionne ses élèves
qui s'impliquent totalement
dans le travail

L'expression et la communication, des enjeux majeurs

Pour favoriser et valoriser l'expression, Célestin Freinet met en place quotidiennement le texte libre. Point de départ du travail de chaque élève, il permet à ce dernier de s'exprimer librement sur un sujet qui lui tient à cœur, le plus souvent à la suite d'une observation à l'extérieur ou d'un moment vécu. Dans un premier temps, aucune contrainte orthographique n'est exigée. Les textes sont déposés dans une boîte. Une fois par semaine, la classe se réunit en comité. Chaque élève lit son texte. Un échange verbal de questions et d'argumentations s'instaure pour mieux comprendre l'intérêt du sujet proposé. À la suite de ces lectures, certaines textes sont choisis pour intégrer le journal scolaire. Ils sont alors travaillés orthographiquement et grammaticalement, toujours en groupe.

Produire un texte n'a de sens que s'il est donné à lire à un ou des lecteurs. En 1924, Freinet qui a supprimé les manuels scolaires, introduit, dans sa méthode de travail, la correspondance scolaire et acquiert une petite presse d'imprimerie. Cet outil devient le point central des classes appliquant ses méthodes.

Les textes sont illustrés. C'est Élise (1898-1983), sa femme, également enseignante mais aussi artiste – elle obtient le prix Gustave Doré de la gravure en 1927 – qui apporte ses compétences et un regard neuf sur les bienfaits des pratiques artistiques. « *Peu à peu, ils comprennent aussi que dessiner n'est pas perdre du temps mais au contraire en gagner, car ce besoin exigeant de faire les choses avec goût et minutie se retrouve dans d'autres disciplines et facilite l'activité créatrice sous toutes ses formes.* » (*L'enfant Artiste*, p. 132, Élise Freinet)



Élèves se servant d'une presse, salle de classe de Villers-sur-Meuse, 1956 © Jean Grandpierre

Les textes sont écrits avec les caractères d'imprimerie placés dans les composteurs, les illustrations reproduites grâce à la technique de la linogravure. Le tout est imprimé puis relié pour former le journal scolaire. Celui-ci est envoyé aux correspondants et vendu dans le village.

« *Sa transcription majestueuse en caractère imprimé, son illustration et sa diffusion* » motive la rédaction libre. L'imprimerie a un autre intérêt.

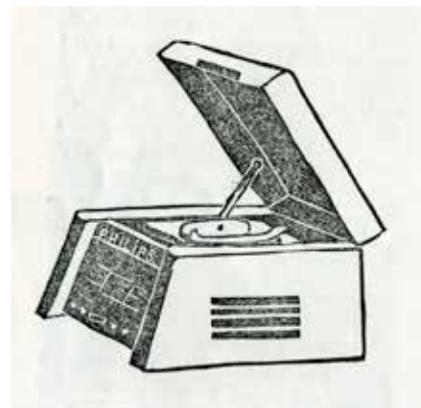
Celui d'obliger à une coopération pour composer et imprimer. Du texte libre à l'objet journal, à chaque étape, chacun a besoin des autres pour faire aboutir le projet commun.



La coopération

Les activités proposées par Freinet confrontent les élèves à des situations d'apprentissage « vraies » qui répondent à une demande réelle, à un problème vécu qu'il faut résoudre pour poursuivre un projet.

L'entraide est nécessaire pour son aboutissement. Les techniques en elles-mêmes imposent également la coopération. Cette dernière se matérialise sous la forme d'une coopérative scolaire. Gérée par les élèves, elle est un outil d'autogestion. Les débats sont présidés par un ou une responsable élu(e). Le rôle de l'instituteur se limite à veiller au bon déroulement de la séance et à prendre des décisions qui ne peuvent être prises par des enfants.



La presse de M. Maugain, linogravure, extrait de la 4^e page de couverture du journal scolaire de la Fondation Poincaré, juin 1967.

Chacun a besoin des autres pour
faire aboutir le projet commun

Outre les décisions intrinsèques à la vie de classe (participation à un concours, règlement intérieur, distribution des responsabilités), la coopérative décide de l'achat de disques, de la location de films. Les élèves de ces classes doivent pouvoir accéder aux technologies nouvelles, cinéma, disques et radio. Les rentrées d'argent se font grâce à la vente du petit journal et des objets fabriqués lors des activités manuelles, comme les inclusions sous résine.

Des fleurs, feuilles, insectes étaient collectés, séchés sous presse, puis insérés dans de la résine moulée pour former des dessous de bouteilles, des porte-couteaux, etc. Une partie des recettes est gardée pour financer les voyages scolaires et parfois les séjours chez les correspondants.

L'ÉCOLE DE SAMPIGNY

L'école communale de Sampigny a certainement été reconstruite après la Première Guerre mondiale. Le bâtiment accueillait également les bains-douches du village jusque dans les années 1930. À partir de la rentrée 1947, année de l'ouverture de la Fondation Poincaré au Clos, 20 pupilles, désignés comme les plus méritants, rejoignent les enfants du village sur les bancs de l'école communale.

Les directeurs se succèdent : M. Thomas, puis au début des années 1950, le couple Georges et Jeannine Lagravière et enfin Mme Parisot. En 1952, on dénombre à l'école de Sampigny 97 enfants. Le conseil municipal, en session extraordinaire, vote l'ouverture d'une deuxième classe enfantine. Il survient environ 20 naissances par an à Sampigny à cette époque. C'est ensuite l'ouverture d'une cinquième classe et la création de classes mixtes afin d'équilibrer les niveaux. L'école accueille les enfants de 4 à 14 ans. Le Certificat de Fin d'Études Primaires marque la fin de la scolarité.

En 1956, le nombre
d'élèves atteint 165

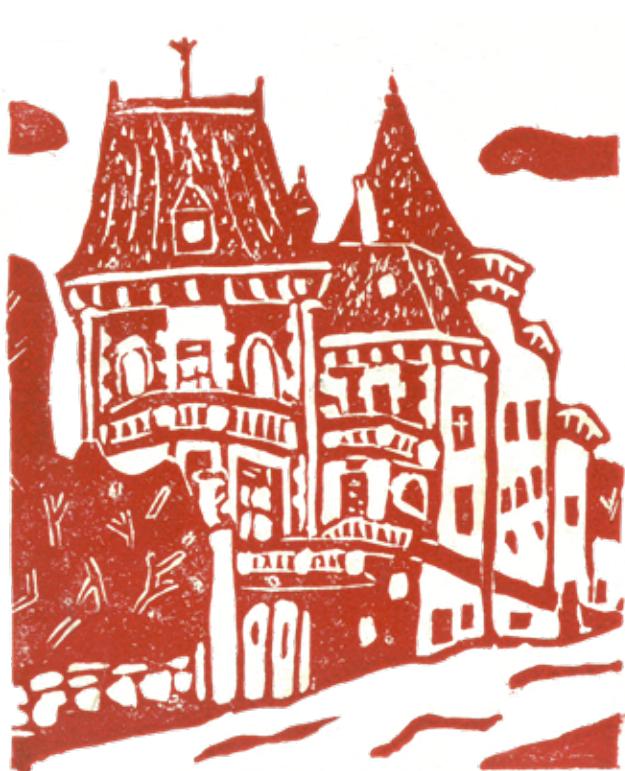
La remise des prix

Du temps des Poincaré, ces derniers président la cérémonie des prix de fin d'année de l'école de Sampigny. À leur mort, les conseillers généraux, et parfois les exécuteurs testamentaires, prennent leur suite. Des spectacles sont joués par les enfants et la journée de fête s'achève par les discours des officiels.

Lorsque la Fondation Poincaré devient, en 1960, une école de perfectionnement avec internat où les pupilles ont école à demeure, les liens avec l'école du village subsistent grâce à l'action de madame le Maire, Mme Mariette Vautrin. Cette dernière fait partie du conseil de surveillance de la Fondation et demande à ce que les prix soient remis aux pupilles de la Fondation en même temps qu'aux enfants de l'école communale.



1981 : LA FIN — DE LA FONDATION POINCARÉ



La Fondation est définitivement fermée en 1981, et de 1982 à 1984, Sampigny devient une antenne réservée aux femmes du groupement d'établissements (GRETA), centre de formation continue pour adulte.

L'éducatrice assure l'enseignement ménager : « *leur apprendre à coudre, à faire leurs vêtements, leur donner une initiation alimentaire, préparer les repas – faire le marché.* »

Le directeur des affaires sanitaires et sociales écrit, en 1978, qu'il ne reste à Sampigny que 5 enfants. En effet « *le nombre des classes de perfectionnement est réparti dans le Département pour permettre aux enfants relevant de mon Service de les fréquenter normalement sans être dans l'obligation de se trouver un internat. Par ailleurs, une politique de l'Enfance tournée vers le maintien dans toute la mesure du possible des enfants dans leur famille naturelle en leur apportant une assistance éducative à domicile, a réduit le nombre d'enfants admis à mon Service.* ». À cette époque, le préfet demande à la D.D.A.S.S. de procéder à une étude de grande ampleur de l'implantation en Meuse des structures d'accueil de l'Enfance à protéger.

L'orientation de la Fondation est donc une fois encore ré-envisagée, pour en faire un lieu d'accueil pour adolescentes. Un projet avec l'association de Montplonne puis avec l'association « Moissons nouvelles » est étudié. L'enseignement aurait été à destination de jeunes filles jugées « caractérielles ». Le projet était de les former à des métiers d'hommes : ouvrières, boulangères, charcutières, plombières, peintres en bâtiment, pour leur permettre de se débrouiller seules le plus rapidement possible. Ce projet n'a jamais vu le jour.

En 1985, le Conseil général de la Meuse, sous l'impulsion de son président Rémi Herment, décide de créer au Clos, au rez-de-chaussée, un musée consacré à Raymond Poincaré, et de transférer au premier étage le siège de la Conservation départementale des Musées de la Meuse. Les travaux durent un an et demi.

L'HISTOIRE DU MUSÉE

Le Premier Musée

Une première salle Raymond Poincaré est inaugurée au musée de Bar-le-Duc, sous l'impulsion d'Henriette Poincaré, pour évoquer la mémoire de son mari, le 17 octobre 1937, soit deux jours après l'inauguration du monument à Poincaré de Denys Puech à Sampigny.

Journal *L'illustration*, 23 octobre 1937, collection départementale, musée Raymond Poincaré.

Cette salle rassemblait les ordres et décorations conférés au président, ses cadeaux diplomatiques, ses souvenirs de lycéen et des éléments de décor provenant de son appartement rue Marbeau à Paris. Henriette Poincaré avait fait appel au conservateur des musées napoléoniens [Compiègne, Fontainebleau, Malmaison] pour la muséographie.



1984 : Cinquantenaire de la mort de Raymond Poincaré

Une exposition a lieu à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Bar-le-Duc. C'est alors qu'est décidée la création d'un musée permanent à Sampigny. Dans une note, le futur conservateur écrit :

« le musée aura pour vocation de restituer les différentes dimensions d'un homme politique injustement méconnu, d'éveiller la curiosité sur son exceptionnelle carrière et par là, de contribuer à faire mieux comprendre une époque qui fut décisive dans le destin national. [...] L'exemple de la vie austère et laborieuse qu'il mena n'était pas de nature à exciter la curiosité. Il était donc important de réparer cet injuste oubli et de combattre les idées reçues en montrant dans ces lieux où il aimait se retirer, qu'il n'était pas seulement l'homme rigide et froid habituellement décrit. »

RAYMOND POINCARÉ

De nombreux hommes politiques viennent visiter l'ancienne résidence d'été de Poincaré : Valéry Giscard d'Estaing en 1984, Louis Jacquinot en 1984 et 1998, Édouard Balladur en 1994. Le Clos est encore investi de nos jours pour des signatures protocolaires. Cet établissement s'inscrit dans la tradition des musées biographiques à l'image d'autres de la région : le château du maréchal Lyautey (Meurthe-et-Moselle) ou encore l'ancienne résidence du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne), ouvert à la même période que Sampigny. Ces lieux de mémoires sont aujourd'hui labélisés « Maisons des Illustres ».

Muséographie de 1986,

Source : archives du service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse.



Inauguration du musée Raymond Poincaré, le 12 juillet 1986 à Sampigny.

De gauche à droite : Mariette Vautrin, maire de Sampigny, Philippe Pagnotta, conservateur du Patrimoine, directeur du service des Musées de la Meuse, Christian Namy [conseiller général du canton de Pierrefitte], Philippe de Villiers [secrétaire d'État auprès du ministre de la Culture et de la Communication], Gérard Longuet [secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie, chargé des Postes et des Télécommunications] et Rémi Herment [président du Conseil général].

Source : archives du service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse.

LE MUSÉE RAYMOND POINCARÉ



Exposition à la maison de la radio, Paris, 1988.

À la fin de cette exposition, des objets sont venus augmenter les collections du musée de Sampigny, archives du service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse.

Un lieu d'expositions temporaires

En 2016, la muséographie est repensée afin de retracer la vie et le parcours politique de Raymond Poincaré. Celle-ci permet aussi d'être transformée rapidement afin d'accueillir des expositions temporaires, sur des thématiques politiques comme le Président de la Grande Guerre ou la caricature ; des thématiques artistiques : la mode, la restauration des œuvres d'art, la photographie.

1. Exposition sur la restauration des statues du jardin, 2010, archives du service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse.

2. Exposition « Caricatures ! La grande guerre des images », 2016-2018, © Guillaume Ramon.

Un lieu de recherche

Depuis la création du musée, l'équipe scientifique est à la recherche du décor intérieur du Clos. Aucune photographie n'a été retrouvée. Les témoignages et les documents d'archives nous apprennent qu'Henriette Poincaré avait légué ses meubles à ses nièces et à de nombreux Sampignolais. Le Clos n'est donc pas une maison-musée, témoin du mode de vie des Poincaré mais plutôt un lieu de rencontre sur l'histoire locale.

Le musée Raymond Poincaré est à plusieurs reprises remanié. En 1998, les murs sont repeints dans des tons chauds, une boutique est installée à l'accueil, une salle audiovisuelle est créée et une salle est dédiée à l'imagerie politique. La représentation satirique, le fonctionnement des institutions et l'histoire mouvementée du franc deviennent des thèmes majeurs.



AUJOURD'HUI



Photographies du jardin en 1993, les arbres sont balayés par la tempête de 1999, archives du service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse.

Le jardin

Le jardin fait pleinement partie du projet du musée et de l'histoire du bâtiment. Les parterres, ainsi que le mobilier en rocaille et les décors, ont été restaurés au fil des années et, depuis 2007, mis en valeur par une signalétique, réalisée en collaboration avec le paysagiste Marc Lechien. Une demande de labellisation « Jardin remarquable » est en cours. Le verger offrant des espèces anciennes d'arbres fruitiers et les ruches qui y sont installées, font de ce lieu un conservatoire unique et sensible.



REPÈRES HISTORIQUES

23 septembre 1933

Testament du président Raymond Poincaré dans lequel il fait vœux qu'après sa mort et celle de son épouse Henriette (en 1943), le Clos de Sampigny, sa résidence d'été, abrite un orphelinat de garçons.

1947

Ouverture de la Fondation Poincaré, avec un budget de fonctionnement annuel de 300 000 francs par an, provenant au tiers du legs.

De 1947 à 1960

Monsieur Georges Vachet, le directeur, son épouse Madame Vachet la surveillante-chef, une surveillante-lingère, une cuisinière et un jardinier forment l'équipe qui gère sur site une quinzaine de pupilles de l'État.

Il s'agit d'un centre de formation de préapprentissage technique et industriel pour pupilles méritants. Les enfants accueillis sont ceux à fort potentiel intellectuel parmi les enfants placés. Ils vont en classe à l'école communale de Sampigny.

De 1960 à 1966

Monsieur et Madame Frisquet gèrent l'établissement. La Fondation Poincaré change d'orientation en accueillant en son sein une école de perfectionnement pour enfants « inadaptés » au système scolaire, dits « caractériels » ou présentant des retards scolaires.

De 1966 à 1978

Le couple Marc et Maryse Maugain prend la relève. Monsieur Maugain y applique les méthodes innovantes d'apprentissage de Célestin Freinet (1896-1966).

12 juillet 1986

Inauguration du Musée Raymond Poincaré.

1981

Fermeture définitive de la Fondation Poincaré.

1982-1984

Antenne du GRETA pour l'enseignement ménager de jeunes filles.



REMERCIEMENTS



L'exposition **Les enfants du Clos, la Fondation Poincaré (1947-1981)**, qui s'est tenue de 2020 à 2022 au Musée Raymond Poincaré de Sampigny, a été réalisée par le Service Conservation et Valorisation du patrimoine et des Musées de la Meuse, plus particulièrement par madame Mathilde Rivet.

Elle est dédiée aux anciens de l'Assistance Publique et de la D.D.A.S.S. et aux enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elle est plus particulièrement un hommage à ceux que l'on appelait les « orphelins » à Sampigny. Que soient ici remerciés chaleureusement Marc et Maryse Maugain, directeurs de la Fondation Poincaré de 1966 à 1981, leurs enfants et la monitrice Annie qui ont créé un cadre affectif et familial pour les enfants qui ont vécu un temps au Clos des Poincaré.

Que soient remerciés les enfants du Clos pour leurs témoignages et leurs photos

Michel Arbois, Walter Beausert, Gaëtan Brasselet, Yvan Destenay, André Fleury, Jean-Claude Picard, Jean-Claude Thévenin, Roland Vigourd, Jean-Claude et Jean-Michel Vinçon, Claude Walter, Roland Willocq (président de l'association Coup d'Pouce 55)

Les habitants de Sampigny d'hier et d'aujourd'hui pour leur générosité et leurs souvenirs

Jean et Liliane Azière, Sophie Czajka, Huguette Calmet et son fils Guy, Nicole Carchon, Marcelle Fields, Fabienne Haraut, Pierre et Maryse Maupoix, Bernard Moratille, Jeannette Petrowsky, Marie-Louise Picard, Colette Pivel, Argentine, Nelly et Serge Pizzoglio, François et Francette Vuillaume

Merci aux prêteurs

Vincent et Isabelle Adelus, Fernand Lambert et l'association des Anciens et Anciennes Élèves des Écoles Normales, I.U.F.M. & ESPE de la Meuse, Peggy Guettman pour Tavernia, le groupement archéologique de Stenay, le musée de la Belle époque, Olivier Pivel, Franck Retournard, Jean-Marie et Marie-Christine Tonner

Merci à l'équipe scientifique

- La commissaire d'exposition : Mathilde Rivet
- La Maison de la Solidarité de Saint-Mihiel : Stéphanie Mielle et Claire Sandt
- La Direction Enfance Famille : Anne Becker et Claude Ferron
- L'équipe et l'association du musée des nourrices et de l'Assistance publique (Alligny-en-Morvan, 58) : François Bienaimé, Marion Blond, Martine Chalandre et Jean-Pierre Cortet
- Les enseignants : Michel Legay (ICEM - Pédagogie Freinet), Marie-Laure Milot et Michel Nicolas

- Les historiens : Claire Ben Lakhdar-Kreuwen, Jean-Pierre Harbulot et Daniel Labarthe

Merci aux équipes du Département de la Meuse

- Les Archives départementales de la Meuse : Sylviane Delaby, Gérard Diwo, Didier Étienne, Vincent Lacorde, Lorraine Pitance et Perrine Vignolle
- Le service Conservation et Valorisation du Patrimoine et des Musées de la Meuse : Stéphanie Blondy, Éloïse Champlon, Christophe Kraeber, Marie Lecasseur, Roger Petitcolin, Céline Pierre, Maeva Pierre et Bruno Rabineau
- La Direction des finances et des affaires juridiques : Fatoumata Fall
- Le service Achat et Services : Sylvie Nicolle et Thibaut Picard
- Le service Communication : Martin Bollaert, Marion Leclerc et Solène Salah
- Le service GéoDécisionnel : Laure Barbier

Merci pour leur soutien à

Alexandra Baillais, Marie-Thérèse Chavanne, Sarah Delawoèvre, Marion Garaudel, Marie-Cécile George, Michel Machum, Christine, Étienne et Monique Maugain, Annie Michaut, Françoise Poincaré, Clémence Vaillant, Monique Vautrin, Marie-Hélène Uzé-Vautrin, Danielle Voinot

